

BORDERLESS 2018



**Gestion efficace des
Corridors pour l'amélioration
du Commerce et des Transports
en Afrique de l'Ouest**

Hôtel Azalai Salam /9 -11 mai 2018



RAPPORT FINAL

7^e CONFERENCE ANNUELLE DE L'ALLIANCE BORDERLESS

Thème : « *Gestion efficace des Corridors pour l'amélioration du
Commerce et des Transports en Afrique de l'Ouest* »

9 au 11 Mai 2017, Hôtel Azalai Salam, Bamako



Du 9 au 11 Mai 2018, s'est tenue à Bamako (Mali), dans la salle de conférence de l'Hôtel Azalai Salam, la 7^e Conférence Annuelle de l'Alliance Borderless, dénommée BORDERLESS 2018, sous le thème : « **Gestion efficace des Corridors pour l'Amélioration du Commerce et des Transports en Afrique de l'Ouest** ». Organisée par le Secrétariat Exécutif de l'Alliance Borderless en collaboration avec le Conseil Malien des Chargeurs (CMC), la Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires (CTRCA) et le Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR), ce rendez-vous a connu la participation de 150 acteurs issus des secteurs privé et public et venant de 15 pays à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Sénégal, le Niger, le Nigeria, le Togo, le Kenya, le Cameroun, la Guinée Conakry, l'Afrique du Sud, la Grande Bretagne et les Etats Unis d'Amérique. Ont également pris part à cette rencontre, les Partenaires techniques et financiers, en l'occurrence l'USAID, la GIZ-ECOWAS, la Banque Africaine de Développement (BAD), les Organisations régionales et sous régionales que sont la CEDEAO et l'UEMOA. Etaient aussi représentés, plusieurs ministères sectoriels (transport, commerce, santé, douane, police et gendarmerie) et des entreprises de divers secteurs d'activités.

Le présent rapport rend compte des travaux de cette 7^e Conférence annuelle et s'articule autour des points suivants :

- La cérémonie d'ouverture des travaux ;
- le déroulement et conclusions des travaux ;
- les recommandations majeures ;
- l'Assemblée Générale
- la cérémonie de clôture.

I. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame TRAORE Seynabou DIOP, Ministre des Infrastructures et de l'Équipement du Mali, assurant l'intérim de son homologue des Transports et du Désenclavement. Elle a été ponctuée par six (06) allocutions dont le mot de bienvenue du Maire de la Commune III de Bamako, l'allocution du Président de l'Alliance Borderless, les messages de soutien de l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Mali et du Premier Secrétaire de l'Ambassade la République Fédérale d'Allemagne au Mali, l'allocution de la Commission de l'UEMOA et le discours d'ouverture.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Cheick Fanta Madi TRAORE, Maire de la Commune III de la ville de Bamako, a salué la tenue régulière de la conférence. Il s'est réjoui du choix porté sur sa commune pour abriter l'évènement et a souligné son importance pour l'Afrique de l'Ouest ;

A la suite de Monsieur le Maire, Monsieur Ousmane Babalaye DAOU, Président du Comité Exécutif de l'Alliance Borderless, a exprimé sa gratitude à l'endroit de S.E. M. Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali et au Gouvernement, pour avoir permis la tenue de la conférence à Bamako. Il s'est ensuite félicité des acquis enregistrés par l'Alliance Borderless en six années d'existence, avec le soutien des partenaires au développement qui partagent la vision de l'Alliance. Tout en relevant la pertinence du thème de Borderless 2018 au regard des réflexions en cours dans la région, le Président a invité les participants à contribuer positivement aux échanges et à formuler des recommandations concrètes qui permettront d'accroître les échanges intra-communautaires. Il a enfin terminé son allocution en remerciant les partenaires et les sponsors qui ont accompagné l'organisation de la conférence.

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis au Mali, Paul FOLMSBEE, a, quant à lui, insisté sur les énormes potentialités économiques de l'Afrique de l'Ouest avec notamment, un PIB par habitant croissant et une classe moyenne de plus de 70 millions de personnes. Aussi, il a rappelé qu'il urge de supprimer les barrières à la libre circulation des marchandises, afin de créer les conditions favorables aux investissements privés et à la création d'emplois. Au regard de la position stratégique du Mali, il a également souligné la nécessité de rendre performant certains corridors le reliant à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina. Le Représentant du Gouvernement Américain a, par ailleurs, souligné la nécessité d'une collaboration entre les organisations comme l'Alliance Borderless, la CEDEAO, les Gouvernements et le secteur privé pour adresser efficacement les entraves au commerce dans la région. Enfin, l'Ambassadeur FOLMSBEE a dit toute la fierté des Etats-Unis d'accompagner l'Alliance Borderless depuis sa création et renouvelé son engagement auprès de la CEDEAO, de l'UEMOA et des Gouvernements de la région pour la réalisation du marché commun régional ;

Le représentant de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali, Monsieur André BUDICK, intervenant en quatrième position, a salué les efforts du Gouvernement Malien, à travers la CTRCA, pour l'amélioration de la pratique des affaires, en réalisant une plateforme pour la documentation des procédures administratives Import/Export, le renforcement des capacités des acteurs, des propositions de simplification des procédures douanières. Il a également salué la bonne coopération entre son pays et les partenaires de la région dont l'Alliance Borderless, à travers la GIZ ;

Le Représentant de la Commission de l'UEMOA au Mali, Monsieur Mamadou Moustapha BARO, s'est félicité de la tenue effective de la 7^e Conférence Annuelle de l'Alliance Borderless à Bamako et a rendu, au nom du Prédésident de la Commission de l'UEMOA, un vibrant hommage au Président de la République du Mali pour son engagement constant au processus d'intégration régionale. Il a, ensuite, rappelé les initiatives de son institution en matière de gestion des corridors, avec notamment la création et la gestion de onze (11) corridors par

Décision N°39/2009/CM/UEMOA du 17 décembre 2009 et la création de comités de gestion des corridors chargés d'identifier les obstacles à la fluidité du trafic et d'y apporter des solutions. Il a, par ailleurs, annoncé la mise en œuvre d'un Projet d'Appui à la Facilitation des Transports et du Commerce, afin d'éliminer les barrières non-tarifaires et d'améliorer la compétitivité des économies de la sous-région. ;

En précédant l'ouverture officielle de la conférence, la Ministre des Infrastructures et de l'Équipement de la République du Mali, Madame TRAORE Seynabou DIOP, a, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA remercié les premiers responsables de l'Alliance Borderless pour avoir choisi Bamako pour abriter la présente conférence. Elle a souligné que le thème de la 7^e édition de la Conférence annuelle de l'Alliance Borderless s'inscrit en droite ligne du Programme d'Urgences Sociales du Président de la République qui vise entre autres, l'élimination des barrières physiques et non physiques sur les corridors routiers. Elle a également reconnu les efforts et la contribution inestimable de l'Alliance Borderless pour soutenir les efforts des gouvernements, afin de promouvoir la libre circulation des personnes et des marchandises en Afrique de l'Ouest. Aussi, elle a souhaité que cette conférence contribue à poser les jalons d'un développement harmonieux des moyens de transports et à renforcer son cadre institutionnel. Elle a enfin remercié les partenaires au développement pour leur soutien constants aux efforts d'intégration régionale de la sous-région, et invité la presse publique et privée à accompagner l'Alliance Borderless dans la vulgarisation de ses actions.

II. Déroulement et conclusion des travaux

Avant le démarrage effectif des travaux techniques, le Secrétaire Exécutif de l'Alliance Borderless, Monsieur Justin BAYILI, a passé en revue les recommandations de la conférence Borderless 2017 tenue à Ouagadougou. Il a, par ailleurs, présenté les principales activités menées par l'Alliance au titre de l'année 2017. Ces activités s'articulent autour (i) du Plaidoyer pour l'élimination des barrières au commerce ; (ii) du renforcement des capacités des acteurs du commerce transfrontalier et de l'information commerciale ; (iii) de la gouvernance routière et les transports ; (iv) du Membership ; (v) du Partenariat avec PTF et les Communautés Economiques Régionales (CEDEAO et UEMOA).

A l'issue de cette présentation, les travaux se sont déroulés en plénière sous quatre (4) panels :

- Le **Panel 1** qui a porté sur le « **Développement et Gestion des Corridors dans l'espace CEDEAO : état des lieux et perspectives** », a été l'occasion de présenter la stratégie et les dispositions en cours pour promouvoir le développement des corridors dans la sous-région. En effet, depuis 2017, la Commission de la CEDEAO avec l'appui de l'USAID a élaboré une stratégie de développement et de gestion des corridors qui

reste à être soumise à l'appréciation et à la validation des plus hautes autorités de la région. On retiendra également que la Commission de l'UEMOA a également entrepris depuis 2009 des initiatives visant l'établissement et la gestion des corridors. Au cours de ce panel, des cas pratiques sur l'établissement et la gestion des corridors ont été apportés par l'Organisation du Corridor Abidjan-Lagos (OCAL) et le ProDAF (Programme de Développement de l'Agriculture Familiale), à travers trois (3) communications :

- Stratégie de gestion et de développement des corridors au sein de la CEDEAO par Dr Amadou KONE, Consultant en Transport et Commerce International ;
 - Présentation du Corridor Abidjan-Lagos et ses indicateurs de performance par Mr Edy K. ANTHONY, Spécialiste en Transport de l'OCAL ;
 - Contribution du ProDAF à l'Intégration Régionale et à la gestion des corridors pour l'amélioration du commerce transfrontalier des produits agro-pastoraux Niger-Nigeria par Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja, Assistant Technique National du ProDAF.
- Le Panel 2 s'est penché sur les « **Meilleures pratiques dans la gestion des Corridors et le rôle du secteur privé** ». Les expériences probantes de l'Afrique de l'Est ont été partagées avec les participants, avec un accent particulier sur le rôle que doit jouer le secteur privé dans les phases de la conception et de la réalisation des projets d'infrastructures économiques, pour faire des corridors de véritables pôles de développement économiques et de bien-être pour les populations tout au long des corridors routiers. Deux (2) communications ont alimenté ce panel :
- Fonctionnement et réalisations de l'Autorité de Transport et de Transit du Corridor Nord, par Monsieur Cezzi K. KANIONGA, Directeur de la Promotion des Investissements du Secteur Privé/NCTTA, Kenya ;
 - Développement des infrastructures logistiques pour faciliter l'acheminement des produits agro-sylvio-pastoraux, par Monsieur Abdou Yahouza, Conseiller Technique Principal Adjoint du Projet L4G, Mali.
- Le **Panel 3** a examiné les défis liés à « **la facilitation des marchandises en transit : les bonnes pratiques** ». Au cours de ce panel, les acteurs du commerce transfrontalier ont discuté des défis du transit et partagé certaines bonnes pratiques portées par les protocoles/conventions de la région et par les Accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

Ce panel a enregistré deux (2) communications. Il s'agit de :

- **L'expérience de la mise en œuvre de la convention TRIE Unique entre le Mali, le Burkina Faso et le Ghana**, présentée par Monsieur Salihou **GUIRO**, Spécialiste du Transport/Logistique et Expert en Facilitation du Commerce ;
 - L'« **expérience des cautions nationales TRIE CEDEAO** », par Monsieur YODA Emmanuel, Président de l'Association des Cautions Nationales TRIE et Directeur Général Adjoint de la CCI-BF en charge des Infrastructures et du Développement Durable.
- Le **Panel 4 « Revue de la mise en œuvre des Protocoles Régissant le Commerce Régional »**, a permis de faire le point des protocoles et règlements communautaires adoptés par les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, dans la perspective de la réalisation de l'intégration économique. Un accent particulier a été mis sur les interconnexions des systèmes informatiques des administrations douanières, les protocoles communautaires liés au Transit Routier Inter-Etat (TRIE), ainsi qu'au contrôle des chargements et des gabarits des moyens de transports.

Ce panel a été animé par :

- °Monsieur Salifou **TIEMTORE**, Directeur des Douanes de la Commission de la CEDEAO ;
- Madame Rose **TIEMOKO/KABRAN**, Chef Division Commerce Extérieur, de la Commission de l'UEMOA ; qui a abordé la vision régionale de son Institution ;
- Monsieur Ziad Hamoui, Directeur Exécutif de Tarzan Entreprise Ltd et Président du Comité National de l'Alliance Borderless du Ghana.

Les échanges ont donné lieu à l'expression de plusieurs préoccupations qui sont entre autres :

- Absence des Centres Frontaliers d'Information sur l'ensemble des principaux corridors de la région ;
- Manque de ressources financières pour le fonctionnement harmonieux des Comités Nationaux de Facilitation des Transports et de Transit ;
- Méconnaissance des textes et procédures relatifs au commerce et au transport par les acteurs ;
- Absence de coordination entre les Douanes, les Cautions nationales et la Commission de la CEDEAO dans la mise en œuvre du TRIE ;
- L'absence de coordination entre les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le domaine spécifique de l'établissement et la gestion des corridors ;

- Non application concomitante du Règlement 14, relatif aux gabarits et au contrôle des charges à l'essieu ;
- Absence de mécanisme de sanctions pouvant amener les différents Etats membres à appliquer les protocoles communautaires ;
- Problème d'agrément des véhicules poids lourds dans l'espace communautaire ;
- Absence d'Interconnexion des systèmes informatiques douaniers en Afrique de l'Ouest ;
- Absence de l'interface entre les systèmes de tracking (suivi satellitaire ou géolocalisation des marchandises) ;
- Informatisation isolée des ports, terminaux frontaliers et terminaux intérieurs ;
- Non application de la convention TRIE dans tous les pays de la CEDEAO ;
- Inexistence d'un fonds de solidarité pour garantir les cautions nationales ;
- Système manuel des cautions et non intégration des activités de garantie à dimension régionale ;
- Absence d'un plan d'actions impliquant le secteur privé dans la conception et la réalisation des infrastructures économiques et logistiques sur les corridors ;
- Manque d'actions collectives du secteur privé dans l'optique d'une plus grande influence sur les décisions communautaires ;
- Manque de coordination des actions menées par les partenaires techniques et financiers dans la région ;
- Obsolescence de certains protocoles communautaires du fait de l'évolution technologique ;
- Absence d'indicateurs harmonisés dans l'appréciation de la performance des corridors.

Au regard de ces préoccupations, les recommandations suivantes ont été formulées.

III. Les recommandations issues des travaux

A- A l'endroit des Etats

- 1- La mise en œuvre de la Garantie unique du Transit Routier inter-Etats sur les différents corridors de la sous-région ;
- 2- La création d'un fonds de solidarité pour garantir les cautions nationales ;
- 3- La mise à disposition des ressources financières nécessaires au fonctionnement des Comités Nationaux de Facilitation des Transports et du Transit ;
- 4- L'harmonisation de l'Interface des systèmes de tracking, à défaut d'avoir un système régional unique de tracking ;
- 5- L'accélération de la mise en œuvre de l'Interconnexion des systèmes informatiques douaniers en Afrique de l'Ouest ;
- 6- L'accélération du processus d'agrément des moyens de transport des marchandises dans le cadre de la mise en œuvre intégrale du TRIE dans la région ;
- 7- L'automatisation du système de cautions et intégration des activités de garantie à dimension régionale ;
- 8- La mise en place de comité restreint dans chaque pays pour accélérer la mise en œuvre du TRIE sur les différents corridors ;
- 9- L'implication du secteur privé dans la conception et la réalisation des infrastructures économiques et logistiques sur les corridors.

B- A l'endroit du secteur privé

- 10- L'implication du secteur privé dans la réalisation des infrastructures logistiques sur les corridors (parking, pont de pesage...) ;
- 11- Une Meilleure organisation du secteur privé dans l'optique d'une plus grande influence sur les décisions communautaires ;

C- A l'endroit des Communautés Economiques Régionales

- 12- Une meilleure concertation entre les Commission de la CEDEAO et de l'UEMOA, en vue d'harmoniser leur stratégie pour le développement et la gestion des corridors ;

- 13- L'Interconnexion des ports, terminaux frontaliers et terminaux intérieurs ;
- 14- L'organisation d'une rencontre entre les Douanes, les Cautions Nationales et la CEDEAO sur les modalités pratiques de la mise en œuvre du TRIE ;
- 15- L'harmonisation des initiatives et la concertation permanente entre les différents acteurs pour la résolution des difficultés identifiées et connues ;
- 16- L'implémentation par approche corridor pilote la mise en progressive du TRIE intégral ;
- 17- L'harmonisation des indicateurs de performance des corridors dans la sous-région ;

D- A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- 18- L'accompagnement des Etats et de l'Alliance Borderless dans les différentes actions liées à la facilitation du commerce et des transports en Afrique de l'Ouest ;
- 19- La concertation périodique entre les partenaires techniques pour une synergie d'actions dans la région.

E- A l'endroit de l'Alliance Borderless

- 20- La Création des Centres Frontaliers d'Information sur l'ensemble des principaux corridors et redynamisation de ceux existants ;
- 21- Une Meilleure coordination entre les instances opérationnelles de l'Alliance Borderless (Comité Exécutif, Comités Nationaux et Secrétariat Exécutif) ;
- 22- Le renforcement des capacités des parties prenantes au commerce et aux transports ;
- 23- La facilitation du dialogue entre les communautés frontalières, afin de faire des frontières de véritables outils d'intégration ;
- 24- La facilitation de la mise en œuvre de la Convention TRIE, particulièrement le dialogue entre les Cautions Nationales ;
- 25- La facilitation de la conciliation des Intérêts antagonistes des Chargeurs, des Transporteurs et l'Etat sur la mise en œuvre du règlement 14 ;

26- Mise à disposition des opérateurs économiques des informations sur les procédures du commerce et du transport avant d'entreprendre les voyages dans le cadre de leurs affaires.

Au terme des travaux, le Secrétariat exécutif de l'Alliance Borderless a été mandaté pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

IV- Assemblée Générale

Comme à l'accoutumée, les membres de l'Alliance Borderless ont saisi l'opportunité de cette Conférence Annuelle pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association. Outre l'examen et l'adoption du rapport d'activités et des états financiers de l'année 2017, l'Assemblée a procédé à l'élection des membres du Comité Exécutif devant conduire ses destinées pour la période 2018-2020 :

- Président : Mr Jonas LAGO, Conseiller Chargé des Relations Publiques et de La Facilitation / Scanning Systems SA, Côte d'Ivoire ;
- 1^{er} Vice-Président (en charge de la mobilisation des ressources) : Mr Souley Mama YACOUBOU, PDG de TRAVCO Sarl, Benin
- 2^e Vice-Président (en charge du Membership) : Olatayo Omidji, Chef/Planification Stratégique de Nigeria Import and Export (NEXIM) Bank.

L'Assemblée Générale a également approuvé la candidature du Ghana pour abriter la 8^e Conférence Annuelle à Accra en 2019.

Un Procès-verbal détaillé viendra ultérieurement rendre compte de cette Assemblée Générale tenue le 11 mai 2018.

V- Cérémonie de Clôture

La Cérémonie de clôture de la conférence présidée par Monsieur Alkaidi Amar TOURE, Secrétaire Général du Ministère des Transports et du Désenclavement, a été marquée par :

- La lecture du relevé des conclusions de la conférence ;
- La lecture des motions de remerciements des participants au Président de la République du Mali, au Gouvernement, au Ministre des Transports et du Désenclavement, aux communicateurs et sponsors, au CMC et à la CTRCA et enfin au Comité Exécutif de l'Alliance Borderless ;

- La présentation des membres du nouveau Comité Exécutif et leur installation, suivi du mot de remerciement du Président entrant, Mr Jonas LAGO ;
- Le passage de témoin pour l'organisation de la Conférence Borderless 2019 entre le CMC et le Président du Comité National de l'Alliance Borderless du Ghana, Mr Ziad HAMOUI ;
- Dans son allocution de remerciement et au terme de son mandat, le Président Ousmane Babalaye DAOU s'est réjoui de l'opportunité qui lui a été offerte pour servir l'Alliance Borderless deux années durant. Il a réitéré sa gratitude au Président de la République du Mali et son à son Gouvernement pour les dispositions exceptionnelles mise en place pour faciliter le séjour des participants à la conférence. Tout en félicitant le nouveau président de l'Alliance Borderless, il l'a assuré de sa disponibilité à l'accompagner dans sa lourde mission ;
- En procédant à la clôture officielle, Monsieur Alkaidi Amad **TOURE**, Secrétaire Général du Ministère des Transports et du Désenclavement a, au nom de son Ministre, salué les participants pour leur assiduité aux travaux ; ce qui s'est traduit par la richesse des débats et la qualité des recommandations dont la mise en œuvre viendra soutenir les efforts des Gouvernements et des Communautés Economiques Régionales (CEDEAO et UEMOA) pour une intégration régionale accrue au bénéfice des populations de nos pays respectifs. Il a déclaré close la 7^e Conférence Borderless 2018, tout en implorant le Tout Puissant de donner l'occasion d'autres conférences annuelles pour l'Alliance Borderless.

Fait à Bamako, le 11 Mai 2018

Les participants.